



Comité directeur Vendredi 27 mai 2016 à THUIT-de L'OISON.

Présents : Jean Claude GOSSELIN, Dominique PHILIPONEAU, Alain PLY, Véronique MILLION, Jacques MALAURIE, Patrick LE HIRESS, Gilbert BOUTEILLER, Jean François GALLERNE. Sophie CARPENTIER, Roland DUVAL, Alain SIARD, Laurent MURATET, Philippe MOUREAU,

Excusés : Max BORDEAU, Ludovic RAYEUR et Jérôme LELAIDIER, Dominique BARTHELEMY, Jean François DREYER, Michel DEVIC, Samuel BELANGER, Daniel BRIDOUX, Sébastien BUISETTE, Gilbert BUNEL, Karl Janick, Paul LAFON, Denis MACE, Patrice RUZE.

Absents : Christine JACQUEY, Nadège LABBEY, Patrick LEGER.

Excusés Président de CD : Stéphane LABAUME, Max BORDEAU, Dominique BARTHELEMY.

Absents Présidents de CD : Didier AUBERT, Pascal FERREOL.

Le président Mr Jean Claude GOSSELIN ouvre la séance à 18h05.

➤ **Communication du Président**

- Le président fait un compte rendu du dernier Collège des Présidents des Comités Territoriaux et du dernier Comité directeur de la FFR auxquels il a participé.
- Les contrats d'objectifs –FFR / Comité Territoriaux :
 - Le CTNR a fourni les documents demandés par la FFR, un des rares Comités à le faire. Ces contrats représenteront 30% du financement de trois actions qui seront le fil rouge du développement de la politique sportive et de développement du CTNR.
 - Une annonce : la FFR va augmenter la subvention de fonctionnement de 35 000 € pour la saison prochaine. a été faite
- Pro D2 quatre clubs sont relégués financièrement (Biarritz, Bourgoin, Narbonne, Tarbes) 3 autres ont sur la sellette de la DGNACG, pour cette raison la FFR et la LNR ne pourront donner les compositions des poules de Pro D2, Fédérale 1 et Fédérale 2 qu'après que tous les recours (appels, ...) soient faits. Elles ne seront donc pas communiquées au Congrès de PAU.
- Pour les U5 ils pourront jouer en U6 à partir de leur date d'anniversaire de l'année civile.
- Année électorale suite : Il y aura une baisse du Prix des licences (licence assurance) de 15 €. Pour tous les licenciés en dessous des U 18., EDR, Nouvelles Pratiques, loisirs

- La FFR annonce que pour la mise en place de la version n° 2 de Oval-e le fournisseur va changer. Exit AP2S et bonjour à la société : WEBNET. Cette mise en place se fera suivant un calendrier théorique suivant :
 - Mise en service pour les affiliations : Janvier 2017.
 - Pour les compétitions : Mai 2017.
 - Pour une mise en fonctionnement totale : Novembre 2017.
 - Trophée des botteurs : Devant le profond manque d'engouement des différents acteurs, le Comité Directeur décide d'annuler la journée de sélection qui devait avoir lieu le dimanche 29/05/2016 à PONT AUDEMER. Le Secrétaire Général avertira la FFR que la Normandie n'aura aucun qualifié pour la phase finale de ce trophée. Pour la saison prochaine il va être envisagé de coupler ce Trophée avec l'organisation des CET. La Commission sportive fera une communication sur cette organisation à la rentrée prochaine. Valider à l'unanimité.
 - Le Comité Poitou Charente vient d'aviser la FFR et le Grand Ouest que pour la saison prochaine il rejoignait la région Aquitaine. Cette décision vient en application de la politique de regroupement des Régions administratives de l'état. La saison prochaine le Grand Ouest sera composé de quatre Comités : Normandie, Bretagne, Centre et Pays de la LOIRE.
 - Le président annonce que les subventions « Régionales » nous ont été notifiées. Pour cette saison nous recevrons deux subventions :
 - l'une de l'ex Basse Normandie de : 13 000,00 €
 - L'autre de l'ex haute Normandie de : 22 410,00 €Ce qui nous fera un total pour la saison 2015/2016 de : 35 410 € (à rapprocher de la subvention reçue la saison dernière qui était de : 33 173 €).
 - La FFR va nous créditer la somme (dans le cadre de l'organisation des CET pour cette saison 2015/2016) : 7 280 €.
 - Suite au dernier Comité Directeur de la FFR le CA AIGLON a reçu son renouvellement. Il reste trois clubs en cours et qui recevront prochainement la Commission territoriale de validation : Stade Rouennais Rugby, RC Fécamp et RC Granville.
 - Pour les labellisations celle du Club du SC Bernay est en bonne voie, le dossier a été validé par le CD 27. Le Comité Territorial acheminera ce dernier auprès des responsables de la FFR en charge de cette labellisation, dès la validation par la Commission du CTNR en charge de ces labellisations et renouvellement des EDR.
 - Le Président fait part du retour de la FFR sur les récompenses Fédérales – Promotion 2015 attribuées :
 - Bronze : Mme Véronique MILLION, Mr Marcel CARDHEILLAC.
 - Argent: Mr Patrick LE HIRESS.
 - Vermeil: Mr Jean François GALLERNE.
- Au titre des Arbitres ;
- Bronze Mr Guilhem CAPDEVIEL,
 - Argent : Jérôme LELAIDIER.

- Le Président confirme que l'étape Normande du Beach Rugby se déroulera à OUISTREHAN le samedi 23 juillet 2016. Dominique Barthelemy chargé de cet événement pour la logistique au nom du CTNR se mettra en rapport avec le Président de la Commission Sportive pour le dégagement des cadres utiles à cette manifestation (a priori Roger BAROU DAGUES et Aurore SOBOLAK). Dominique Barthelemy est en charge de faire le tour des bénévoles qui pourront intervenir.
- Le Président présente les documents Annexe n° 1 au présent compte rendu (Convocations, pouvoirs, ...) pour les deux AG du 11 juin 2016 à Cherbourg qui seront envoyés en temps utile aux clubs et associations du CTNR (adopté à l'unanimité) :
 - L'une pour une AG extraordinaire : révision des statuts du CTNR.
 - L'autre l'AG Ordinaire du CTNR.
- Une note de rappel sera faite et envoyée à tous les clubs et associations pour le bon déroulement de ces deux AG. A noter que pour l'AG Extraordinaire (modifications des statuts du CTNR) un quorum sera requis (2/3 des voix), si ce quorum ne pouvait être atteint une AG Ordinaire se tiendrait 15 jours plus tard pour la validation des nouveaux statuts.
- **Affaires administratives.**
- Le président fait approuver les comptes rendus du précédent Comité Directeur du 08 septembre 2015: adopté à l'unanimité des présents.
- Un point est fait sur le « retour des assises » nous ne pouvons dire que les clubs et les officiels de match soient transcendés par ce rendu, car trois clubs ont fait part de leur venue, cinq se sont excusés. La présentation faite lors de ce retour est consultable sur le site du Comité. Une synthèse de ces travaux sera faite lors de l'AG de CHERBOURG.
- Le secrétaire général explicite aux membres présents le projet de modification des statuts du CTNR. Quelques points sont discutés..
- **Affaires sportives**
- Le président déplore le forfait en trente deuxième de finale des Championnats de France 1^{ère} Série de l'ASO THUIT SIGNOL et du RCPH.
- Une discussion s'établit sur les prochains règlements Territoriaux, notamment plus de 18 ans. La commission des épreuves planche sur la composition des poules et attend les résultats des premiers tours des championnats de France pour établir la liste de classement des Clubs ou Associations du CTNR pour la prochaine saison.
- Alain PLY le président de la Commission des épreuves donne les différentes moutures qui seront proposées lors de l'AG de CHERBOURG le 11 juin 2016.
- **Affaires financières**
- Le trésorier général adjoint (Annexe n° 1) nous donne en séance la situation des clubs et associations du CTNR

- Le CNDS nous a versé la dernière annuité du contrat pour le poste d'Aurore SOBOLAK : 5 000 €.
- Le trésorier Général Adjoint présente le budget prévisionnel validé en Bureau Directeur (voir article n° 3 de sa déclaration mise en annexe n° 1 au présent compte rendu). Adopté à l'unanimité, moins une abstention.

➤ **Récompenses Rugby à V :**

- Suite aux finales territoriales du Rugby à V qui se sont déroulées à Yvetot le 01/05/2016 les résultats sont les suivants :

- **Open : COR ELBEUF,**
- **Mixte : RC YVETOT,**
- **VETERANS : ALCL GRAND QUEVILLY.**

Les trophées de ces Champions de Normandie seront remis à l'AG du Comité à Cherbourg le 11 juin 2016.

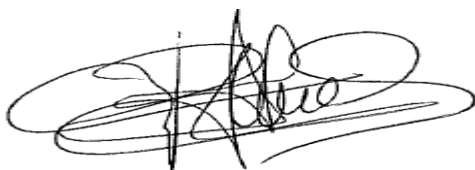
Ils représenteront le Comité aux Championnats de France à LARCHES en Corrèze les 05 et 06 / 06 / 2016.

- Le secrétaire Générale annonce que des petits boucliers pour les différents Champion de Normandie + de 18 ans ont été confectionnés et qu'ils seront eux aussi remis aux clubs ou associations lors de cette même AG. Ainsi les clubs ou Associations pourront conservés ce trophée. Etant bien entendu que le Bouclier remis lors des finales est, lui, remis en jeu chaque saison.
- Suite aux finales de Rugby à 7 des U 16 le bouclier n'a pas été remis (perdu,,,) par le récipiendaire de l'année précédente. Le Comité a donc fait refaire ce bouclier qui sera remis lui aussi aux U 16 de l'Entente Risle lors de cette même AG.
- Le comité Directeur prend également la décision suivante, qui sera remis dans le règlement Territorial, que tous clubs ou associations ne redonnant pas le Bouclier, le Comité en commandera un autre et que le prix sera refacturé au club ou association ne l'ayant pas rapporté en temps utile, c'est-à-dire avant la journée prévue pour les finales territoriales. Voté à l'unanimité.

- **Questions diverses :** Aucune question ne figure à l'ordre du jour.

Il est 20h40 le Président lève la séance.

Le Secrétaire Général :
Patrick LE HIRESS



Annexe 1

1/ LES COMPTES CLUBS :

A la date d'aujourd'hui la dette nette globale des clubs est de 377.723€, après la bascule FFR du 31 mars 2016 mais nous devons tenir compte de :

- Des indemnités kilométriques des phases préliminaires estimées à 199.000 €
- Des aides à l'arbitrage pour un montant d'environ 13.000 €.
- Des indemnités kilométriques estimées pour les phases finales à la date de ce jour.
- Ce qui nous donne un solde théorique à la "bascule" du 30 juin (qui arrivera en août) de -123.875€ pour l'ensemble des clubs.
- Toutefois il faut remarquer que l'ensemble des soldes créditeurs (20 clubs) représenteront la somme de 79.071€ et les 31 clubs débiteurs la somme de 202.946€, c'est cette somme que la Cellule de Recouvrement va tenter de récupérer.

Ci-dessous la position théorique des clubs normands et du plus endetté au moins :

- ✓ YVETOT 29.000€ : Il y a un moratoire en place et nous devons toucher d'ici fin juin 18.000€ ; il ne devrait plus rester "que" 11.000€ à cette date, nous avons démarré il y a 2 ans à 26.000€ de mémoire. Toutefois le "silence" du trésorier et les bruits de démission du Président vont m'inciter à prendre rendez-vous le plus tôt possible.
- ✓ ASRUC 13.791€ : Dans cette somme il y a 13.359€ du prêt FFR pris en charge par l'Université, ce qui fait que ce club devra 450€
- ✓ HEROUVILLE 13.602€ : Ils attendent le "BEAUREGARD" pour payer (comme tous les ans).
- ✓ FECAMP 13.567 € : Christian MARTIN m'a affirmé que la ville de FECAMP venait de verser la subvention et que nous devrions recevoir de l'argent.
- ✓ L'AIGLE 11.241€ : Jacky VIMBERT m'a téléphoné pour m'informer que le compte serait à jour à fin juin 2016.
- ✓ QUEVILLY 9.644 €. Nous avons un courrier du club nous informant du règlement total pour courant juillet.
- ✓ ALENCON 9.506 € : Attente règlement.
- ✓ LISIEUX 9.130€ : Ce club va se mettre à jour d'ici la fin juin (organisateur des finales territoriales).
- ✓ COTE DE NACRE 8.694 € : Nous avons un mail du club nous annonçant un "petit règlement".
- ✓ FORGES LES EAUX 7.493 € Attente règlement.
- ✓ VIRE 7.024€ : Nous venons de recevoir 10.000 € et nous avons fait un courrier au Maire de cette ville et rencontré l'adjoint aux finances.



- ✓ BRIONNE 6.923€ : Attente règlement.
 - ✓ BERNAY 6.829 € : Nous avons un courrier du club.
 - ✓ DIEPPE 6.560€ : attente règlement.
 - ✓ ST-LO 6.534 € : Courrier du club informant un règlement en mai ou juin.
 - ✓ EU 6.800 € : Echéancier en cours, mais il y a un léger retard et nous allons les contacter.
 - ✓ MT-ST-AIGNAN 5.698 € : Nous venons de recevoir 8.000 € et le club nous a écrit pour nous informer du paiement du solde en juillet.
 - ✓ COURONNE 4.877 € : Règlement en cours.
 - ✓ VALOGNES 4.262 € : Règlement en cours.
 - ✓ ARGENTAN 4.132 € € : Echéancier en cours.
 - ✓ LES ANDELYS 3.543 € : Echéancier en cours.
 - ✓ FLERS 3.346 € : Attente règlement.
 - ✓ ST MARTIN AVRANCHES 1.600 € : Attente règlement.
 - ✓ HONFLEUR 1.654 € : Le trésorier m'a informé que le solde sera de moins de 1.000€ à fin juillet.
 - ✓ VERNON 1.529 € : Echéancier en cours.
 - ✓ VERNEUIL 1.300 € : Attente règlement.
 - ✓ MORTAIN 1.194 € : Attente règlement.
 - ✓ ST ANDRE 800 € : Attente règlement.
 - ✓ R C AVRANCHIN (VAINS) 500 € : Attente règlement.
 - ✓ BAYEUX 180 € : Attente règlement.
 - ✓ ELBEUF 106 € : Attente règlement.
- LES AUTRES CLUBS SONT "POSITIFS" POUR UN MONTANT DE 79.051 €

2/ LA SITUATION (PROVISOIRE) A FIN AVRIL 2016 :

Les dépenses sont maîtrisées avec un "bonus" de 18.000€.

Ceci grâce à la maîtrise des dépenses de la Commission Sportive, du budget des arbitres qui n'a pas été consommé et de l'économie réalisée du fait du départ de Jérôme DUNAY.

Par contre ce sont les recettes dites "NOUVELLES" qui pour l'instant ne sont pas au rendez-vous et pour être sûr d'avoir un résultat positif à fin juin il nous faudrait environ 20.000€ de produits nets soit 5 ou 6 contrats (au moins signé) de tournoi de RUGBY A 5 !!

Nous avons commencé la prospection début avril et j'ai déjà effectué 13 rendez-vous dans des entreprises normandes, l'accueil est bon et sur les 13 contacts il y a un potentiel de 4 ou 5 contrats.

D'ici la mi-juin j'ai encore 16 rendez-vous à honorer et nous allons poursuivre la prospection.

En tout état de cause et comme l'indique le tableau des budgets prévisionnels nous devrions être au minimum à l'équilibre au 30 juin 2016.

3 /BUDGETS PREVISIONNELS SAISON 2016-2017 :

A ce jour les budgets suivants sont établis et sont, à la première lecture, dans les objectifs fixés par la Présidence du Comité :

- 901 – PRESIDENCE, compte tenu du report de certaines dépenses sur d'autres sections nous avons un prévisionnel en baisse 4.000€ par rapport au réalisé prévu pour 2015-2016.
- 902 – SECRETARIAT GENERAL, le budget adopté pour cette section baisse de 6.000€ compte tenu de l'économie qui va être réalisée sur l'installation téléphonique de THUIT-SIGNOL.
- 903 – ASSEMBLEES, ce budget qui a vu le jour au cours de la saison 2015-2016 doit être réajusté et il est de ce fait augmenté de 3.000€.
- 904 – TRESORIER GENERAL, en 2016-2017 ce budget est égal à celui de 2015-2016 qui était en forte diminution par rapport à 2014-2015 (-8.000€ réalisé sur l'expert-comptable et le commissaire aux comptes).
- 905 – RESSOURCES HUMAINES, l'effet du départ de Jérôme DUNAY et remplacé par un CDD sur 10 mois pour 2016-2017 nous amènera à un budget inférieur à la prévision, 2015-2016.
- 906 – COMMISSION DE DISCIPLINE, baisse légère du budget.
- 908 – COMMISSION DES MUTATIONS, petit budget difficilement compressible.
- 909 – COMMISSION SPORTIVE, la demande était de 84180€, mais le réalisé 2015-2016 devrait se situer aux alentours de 60.000€, de plus il a été prévu qu'en 2016-2017 les U26 ne seraient pas engagés, donc une dépense de 8.000€ en mois et 1.000€ de forfait, donc la Commission d'Arbitrage Budgétaire en accordant 70.000€ (en dehors des phases finales des différentes sélections) donne à la Commission Sportive une augmentation de budget de 17.000€ soit 28 %.
- 910 – COMMISSION SECURITE. Budget de 100 €.
- 911 – COMMUNICATION, dans le but de poursuivre le développement du partenariat avec des entreprises nous maintenons un budget de 5.000€.
- 912 – COMMISSION MEDICALE, malgré une dépense prévue à hauteur de 1.450 €, nous accordons un budget de 2.000€
- 913- COMMISSION DES ARBITRES, nous n'avons pas reçu les prévisionnels de cette section dans les formes demandées et le document fourni, pour une dépense sur 2015-2016, d'environ 5.700€, il y a une prévision de 13.390 €, il faut noter qu'au titre de la saison 2015-2016 un achat de 70 tenues d'arbitres pour 3.850 €(pour une revente au niveau de 1.225€) ont été affectés (faute de prévision) à la réserve budgétaire. La Commission d'Arbitrage Budgétaire a proposé 7.000€ soit une augmentation par rapport au réalisé 2015-2016 (en dehors des tenues) de 20%.



- 914-FINALES TERRITORIALES, il s'agit, là aussi d'une nouvelle section ouverte en 2015-2016 et qui doit être affinée avec le temps.
- 915 – CONSEIL DES PRESIDENTS DE CD, budget accordé pour 500€
- 999 – RESERVE BUDGETAIRE, cette section vient en soutien de la Commission Sportive pour toutes les phases finales et est maintenu pour 2016-2017 à 25.000€.
-

Le 27 mai 2016
G. BOUTEILLER